

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2011

Artikel: Fiscalité : un juste retour des choses : même le FMI veut une société moins inégalitaire et plus harmonieuse
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leurs clients respectent le droit de leur pays est quasiment impossible ou pourrait s'avérer

fort onéreux, d'où leur préférence pour l'échange

automatique d'informations. Le Parlement va-t-il le leur refuser?

Fiscalité: un juste retour des choses

Même le FMI veut une société moins inégalitaire et plus harmonieuse

Jean-Pierre Ghelfi - 21 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24509>

L'AFP a diffusé récemment une dépêche faisant état d'un rapport du Fonds monétaire international (FMI) qui préconise de taxer davantage les hauts revenus. Cette proposition ne correspond pas exactement aux idées libérales habituellement émises par cette organisation. Le [texte](#) que nous avons trouvé sur le site du FMI évoque cette possibilité, en prenant la précaution initiale de préciser que «*la fiscalité est toujours un thème délicat*».

La réflexion du FMI part du constat que les pays avancés ont accumulé «*de lourds ratios d'endettement sur fond de faible croissance*». Ces ratios devraient se stabiliser à un niveau historique élevé en 2013-2014: environ 110% du produit intérieur brut (PIB), soit 35 points de plus qu'en 2007. «*Les simulations font apparaître que le maintien du budget global à un niveau conforme aux conseils des services du FMI à moyen terme permettrait de ramener le ratio d'endettement moyen à 70% du PIB d'ici à 2030.*» L'échéance est lointaine, et il serait préférable qu'aucune

perturbation majeure n'intervienne dans ce délai. Comment, dès lors, obtenir des comptes excédentaires et réduire le poids de la dette?

Les résultats des évaluations faites par le FMI montrent que «*beaucoup de pays (y compris ceux qui présentent les besoins d'ajustement parmi les plus importants, dont les Etats-Unis et le Japon) pourraient mobiliser des volumes considérables de recettes*» et que ce sont «*les tranches supérieures de revenus*» qui pourraient les fournir.

La théorie de l'offre

Ce ne serait qu'un juste retour des choses. Sous la présidence de Ronald Reagan (années 1980) et à nouveau sous celle de Georges W. Bush (années 2000) les taux d'impôt sur les tranches de revenus les plus élevées ont été substantiellement réduits. La théorie dite de l'offre était que ce sont les gens les plus aisés qui prennent des risques économiques de sorte que la réduction de leurs impôts favoriserait l'investissement, donc la croissance économique,

donc les emplois.

Jamais au cours des trente dernières années rien de tel n'a été observé. La plus forte période de croissance économique des Etats-Unis a été enregistrée sous la présidence de Bill Clinton (années 1990), alors même que certains impôts avaient été augmentés – sans retrouver pour autant leurs niveaux antérieurs.

En fait, les baisses d'impôts se sont traduites par une augmentation de la [dette publique américaine](#). Aux Etats-Unis, elle était inférieure à 1'000 milliards lorsque R. Reagan est entré en fonction. Dix ans plus tard, elle avait triplé, et elle passait de 5'000 à 10'000 milliards sous la présidence de G. W. Bush. Depuis lors, elle a à nouveau augmenté de 5'000 milliards, mais dans un contexte de crise financière et de récession économique.

Suivant la théorie de l'offre, en fait néolibérale, la plupart des pays développés ont aussi réduit les taux d'impôts des tranches supérieures de

revenus. Avec les mêmes effets: pas de croissance économique supplémentaire, mais une augmentation constante de l'endettement public.

La crise financière de 2008-2009 s'est produite ainsi dans un contexte où la quasi-totalité des Etats développés disposait de marges restreintes, du point de vue de l'endettement, pour soutenir une économie en chute libre, de sorte que les dettes publiques atteignent maintenant des niveaux difficilement supportables. On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait des comptes publics si les taux d'intérêt remontaient à des niveaux de 3% ou 4% - et on comprend pourquoi les pays du sud de la zone euro éprouvent de sérieuses difficultés à se sortir la tête de l'eau, eux dont les taux d'intérêt sur leurs emprunts sont encore plus élevés.

De 1 à 500

La diminution souvent massive

des taux de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus a également eu pour effet de permettre aux classes aisées de fortement s'enrichir au cours des dernières décennies.

Dans un récent article, *L'inégalité est un choix*, Joseph Stiglitz montre que la croissance des inégalités n'est pas une fatalité ou une conséquence obligée de la mondialisation. Il note qu'aux Etats-Unis, depuis 2009, 95% de l'ensemble des augmentations de revenus sont allés au 1% des personnes les plus favorisées, alors que le salarié standard américain gagne aujourd'hui, après correction de la hausse des prix, moins qu'il y a quarante-cinq ans.

Les Etats-Unis sont certes le pays le plus inégalitaire des Etats développés, mais ces derniers pratiquent dans les grandes lignes des politiques analogues. L'écart entre les plus basses et les plus hautes

rémunérations n'a cessé de croître pour atteindre maintenant 1:500 dans les grandes entreprises américaines, selon une estimation de l'Organisation mondiale du travail.

Joseph Stiglitz conclut son texte en considérant que notre monde n'est pas seulement partagé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, mais aussi entre les pays qui ne font rien pour corriger cette situation et ceux qui, au contraire, font quelque chose. Ces derniers parviendront à réaliser une richesse partagée, la seule forme de prospérité qu'il considère comme véritablement durable.

En relevant que des volumes considérables de recettes supplémentaires pourraient être fournis par les tranches supérieures de revenus, le FMI met le doigt sur un domaine central à la fois pour parvenir à réduire l'endettement des Etats et pour créer un monde moins inégalitaire et donc plus harmonieux.

Métropole lémanique: seulement une bannière médiatique

Le manque de volonté politique des autorités des cantons de Vaud et Genève est évident

Michel Rey - 20 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24504>

Les grandes régions métropolitaines de Suisse (Zurich, Bâle, Berne, Lausanne-Genève) sont confrontées à des problèmes récurrents de transport, d'aménagement, de

logement, dont la solution dépasse les frontières communales, cantonales et même nationales. Elles sont donc contraintes de mettre en place des formes de

collaboration qui dépassent les frontières institutionnelles.

Dans le cadre de la politique fédérale d'appui aux projets-modèles pour les